Plessix-Balisson • Ploubalay • Trégon
BEAUSSAIS SUR MER

DREAL Bretagne
Service d'appui à la MRAe (CoPrEv)
L'Armorique
10, rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes cedex

Beaussais-sur-Mer, le 04/05/2018

Affaire suivie par : Sylvie CALES

Objet : Mise en compatibilité du P.L.U. par déclaration de projet
Consultation de l'autorité environnementale - article R. 104-21 du C.U.

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal de Beaussais-sur-Mer a décidé d'engager une procédure de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme par déclaration de projet afin de permettre sur son territoire l'aménagement d'un village vacances.

Cette procédure d'évolution du document d'urbanisme a fait l'objet d'une évaluation environnementale, en application des dispositions des articles R104-9 et L151-31 du Code de l'Urbanisme qui stipulent que, pour les plans locaux d'urbanisme dont le territoire comprend en tout ou partie un site Natura 2000, les déclarations de projet qui réduisent une zone agricole ou une zone naturelle doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale. Beaussais-sur-Mer étant concernée par le site Natura 2000 « Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard », et le projet de création d'un village vacances entrainant une réduction de la zone agricole (A), la présente déclaration de projet est donc soumise à évaluation environnementale.

C'est pourquoi, je vous transmets pour avis, au titre des articles R. 104-21 et R. 104-22 du Code de l'Urbanisme, un exemplaire papier du dossier du dossier de mise en compatibilité du PLU par déclaration de projet (dossier complet), ainsi qu'un CD-ROM comportant tous les éléments du dossier au format informatique Pdf.

Selon l'article R104-25 du CU, la formulation de votre avis intervient dans les trois mois suivant la date de réception de cette saisine. Date dont vous voudrez bien m'informer. L'avis de l'Autorité environnementale sera réputé sans observation s'il n'intervient pas dans ce délai de trois mois.

Mes services restent à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire au sujet de ce dossier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

MAIRIE DE BEAUSSAIS-SUR-MER * 22650 *

E. CARO